



Comité Directeur

Jeudi 25 janvier 2024

(Visioconférence)

DÉBUT RÉUNION – 20h30

Présents (13)	Représentés (1)	Excusés	Invités
BANT Clémentine proc V.A	ACTIS Anne	LEPLEUX Yann	BARILLET Christophe
DELPECH Christophe	AYADI Virginie		RISSE Frédéric
GOUGE Sylvain proc A.A	BEDARD Béatrice		
GUERIN Amaury proc H.H	CHRISTOPHOUL Jérôme		
LE BORGNE A	HERMAND Haude		
LEYGUES Franck proc B.B			
PERON Thomas proc J.C			
PROUST Annie			
ROMANO Ludovic			
SIMONIN Alexandre			

Ordre du jour :

Clôture des comptes

Championnat du Monde Fauteuil

Démission C. Trestard

Proposition de modification de règlement sur les quotas junior

Tour des commissions

Questions diverses

Actualités fédérales :

- RDV ministériel le 31 janvier 2024 dont l'objet sera la poursuite du contrat de délégation.
- Vœux CNOSF à venir.
- Assemblée générale de l'EFDF en parallèle, F. Risse nous représente.

FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC

Athlélica : 64 Rue des Bouquinvilles 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 Info@ff-flyingdisc.fr www.ff-flyingdisc.fr

N° Siret: 434 423 943 00043

I. Clôture des comptes :

Intervention de C. Barillet :

Clôture habituelle au 31 août de chaque saison.

Proposition de la direction d'une clôture au 30 juin pour faciliter le travail :

- Gestion facilitée et anticipée des documents de 2 mois avec une remise des documents plus tôt au cabinet comptable, en vue de préparer l'AG de novembre, permettant des allers retours plus sereins et moins dans l'urgence.
- Exceptionnellement la saison comptable sera de 10 mois sur 2023/2024 (ne concerne pas le côté sportif).

F. Leygues rappelle le fonctionnement. Actuellement, une saison redémarre avec un budget prévisionnel systématiquement adopté en comité directeur, préparé en commission budget (et arrêté en juin) et un calendrier sportif voté en comité directeur (arrêté en juin).

Ici la clôture des comptes n'a pas d'impact sur le BP.

Remarques du comité directeur :

Staff EDF :

Pour une équipe qui a une gestion de compétition entre les 2 temps de clôture de compte (préparation de la compétition sur saison N-1 et aboutissement après juin 2024), quel est l'impact :

C. Barillet assure qu'il n'y a pas d'impact ou modification de fonctionnement

Peut-être qu'une anticipation de la valeur des dépenses pourrait être réalisée dans la clôture.

Commission médicale :

Crainte sur les gros budgets des compétitions de l'été qui ne peuvent être appréciés précisément.

Le directeur rassure le comité directeur sur l'absence d'impact sur les BP et préparation des compétitions estivales.

Détail : proposition de modification de la date de clôture des comptes au 30 juin 2024 :

- Votants : 15 voix (avec procuration)
- Abstention : 1 voix

Adopté à l'unanimité

Arrivée Amaury Guérin 20h50



II. Championnat du Monde Fauteuil :

Intervention de F. Risse :

F. Risse transmet une information au comité directeur pour avis consultatif, le sujet ne fait pas l'objet d'un projet ou d'un travail avancé.

Echange en décembre avec Wolker Bernardi, représentant de la WFDF, à l'occasion d'un déplacement à Paris.

Il présente à la fédération un projet de la WFDF de Championnat du Monde Fauteuil qui pourrait être accueilli en France.

La WFDF est en attente d'un positionnement de la France sur un type d'évènement handisport : à Eaubonne au CDFAS où les infrastructures sont de qualités et adaptées et à proximité de Paris.

- L'idée pourrait être de défendre une pratique méconnue de tous et de donner l'accès à tout public à nos organisations de qualité dans des infrastructures de qualité.

Les seuls détails connus : la compétition aurait lieu entre septembre et novembre 2025, avec 8 équipes de 8 à 12 joueurs et leurs accompagnants. Soutien financier extérieur pour ce type d'évènement.

Le CDFAS est disponible à ce jour à cette période-là et à les moyens et partenaires à disposition pour le soutien de l'évènement.

Questions du comité directeur :

- Aspect financier questionné :

C'est une information partagée, le cahier des charges et l'appel à projet ne sont pas ouverts. Pas de réponse à cette question si ce n'est, rappeler que cela semble être un évènement de petite envergure en termes de participants.

C'est une occasion de réactiver une commission en fédération notamment avec un évènement de taille humaine avec un réseau ouvert et favorable à ce type de projets.

- Représentativité française, sportifs français connus, actifs ?

Pas de sportifs ou élus connus actuellement en fédération.

Par contre la fédération internationale est active sur le sujet. Des questions/ pistes sont soulevées :

L'UNSS a créé un championnat ultimate sport partagé en 2023, est-ce un appui possible ? Ou est-ce que d'autres fédérations du Sport adapté ou handisport pourraient être partantes ?

Est-ce que des pratiquants d'autres milieux pourraient être attirés ?



Interventions F. Risse et du comité directeur sur d'éventuels soutiens :

Stéphanie Vu, anciennement élue au comité directeur sur la commission en question, a été contactée, et peut aider la fédération avec son réseau.

Sylvain Gouge connaît un athlète de haut niveau fauteuil et propose de la contacter si le comité directeur donne son aval.

Intervention Franck Leygues :

A propos de la continuité : au-delà des Hommes, c'est la structure fédérale qui porterait ce type de projet, cela ne semble pas être un sujet frein pour un prochain mandat.

Annie Proust : Travailler sur le Handicap et le sport santé sur la fin de ce mandat est une bonne idée.

Détail : La fédération investit-elle ce projet ?

- Votants : 15 voix
- Abstention : 1 voix

Adopté à l'unanimité

III. Démission C. Trestard :

Annnonce d'une démission du pôle espoir, de la commission jeune et la commission scolaire.

Lundi 15 janvier 2024

Intervention de Franck Leygues :

F.L rappelle le contexte :

La commission jeune a décidé de transformer le championnat de France Féminin indoor jeune en 4vs4.

La commission a été interpellée sur le format annoncé non fédéral.

Des échanges ont suivi sur le sujet rappelant qu'une fédération française ne fonctionne pas sur des approximations.

Les échanges se sont étendus également sur les quotas externes à la suite d'une interpellation de clubs.

Les échanges ont d'abord été réalisés entre les structures et les clubs sans passer par le bureau ou comité directeur.

Cédric Trestard a adressé en suivant une lettre de démission de ses fonctions d'élus en commissions fédérales.



Le comité directeur entérine la démission de Cédric Trestard en date du 25 janvier 2024. Le comité directeur tient à souligner les mises en place remarquables de processus, règlements sportifs pour le développement junior, initiés par Cédric Trestard, tout comme une gestion tout aussi remarquable des Equipes de France junior. Le comité directeur remercie Cédric Trestard pour ce labeur.

Arrivée d'Haude Hermand 21h30

Echanges autour de la position de C. Trestard en tant que staff EDF :

F. Leygues propose d'interroger le CD à ce sujet puisque :

La nomination des staffs est liée à l'évaluation et l'émission d'un avis du collège d'experts puis une nomination par le comité directeur de la FFFD.

Intervention de F. Risse autour des dernières réunions à ce sujet :

- Réunion du collège d'experts :

Collège composé des responsables des différents pôles, DTN adjoint + responsable département performance et commission médicale.

Suite au courrier de C. Trestard annonçant l'arrêt de ses tâches d'élus au sein de la fédération et avec des propos divergents, lui appartenant, non compatibles avec la fédération, le collège d'experts demande des précisions pour expliciter et justifier sa demande ainsi de poursuite de staff élu EDF pour la fédération.

- Le courrier a été reçu en CD et adressé au collège des experts ce jour
- F. Risse a provoqué une réunion du pôle espoir à ce propos avec la présence en plus de C. Delpech et A. Proust où un rappel du positionnement des instances a été réalisé pour donner suite aux vifs échanges et exigences du pôle espoir.

Arrivées B. Bedard et V. Ayadi 21h45

Vifs échanges au sein du CD pour questionner le cheminement de cette décision et de cette demande particulière afin de donner une position du CD.

23h retrait du collège d'experts sur demande du CD pour recommandation

Le collège réintègre le comité directeur pour adresser son avis consultatif sur la situation.

F. Leygues demande un avis au comité directeur sur la question suivante et rappelle les options :

Est-ce que nous maintenons C. Trestard au poste de staff équipe de France ?

Deux scénarios qui ne doivent pas omettre : la protection de l'image de la fédération, la protection de la fédération et l'impact de la décision sur les jeunes, familles et bénévoles.



1. Dans le cas où le comité directeur provoque une démission :

La décision signera la mise en œuvre :

- d'un bras de fer probablement avec les staffs EDF.
- d'une mise en difficulté de toutes les familles, de nos clubs formateurs qui croient en notre développement.
- d'un impact international sera inévitable.
- d'un impact sur le travail des salariés (nouvelle charge de travail).

2. Dans le cas où le comité directeur se positionne sur un maintien de C. Trestard :

- Une position évidente de protection de tous les bénévoles, des jeunes, des parents qui s'investissent autour de ses projets.
- Une poursuite de mission de la fédération qui est d'intérêt supérieur plutôt que d'être dans une mission de gestion de crise jusqu'à la fin du mandat.
- Un signal de « positivité » et non de crise.
- Une position qui n'est pas décidée suite à la teneur de la réunion du pôle espoir.

Questions du comité directeur :

Est-ce nécessaire de se positionner à présent ?

Est-ce qu'un point avec WFDF peut être fait pour la deadline dépassée pour un temps supplémentaire ?

Tous les membres présents (15 membres) semblent prêts à se positionner (collège d'experts et comité directeur).

Détail : Est-ce que nous maintenons C. Trestard au poste de staff équipe de France ?

- Votants : 15 voix
- Pour : 10
- Contre : 3
- Abstention : 2

Une diversité d'opinions aboutit à une décision du comité directeur dans le sens d'un maintien de C. Trestard au poste d'entraîneur U20 Open.

Franck Leygues remercie le comité directeur pour ses échanges et prise de position.



IV. Proposition de modification de règlement sur les quotas junior :

Reporté.

A réaliser (Comité directeur) : se positionner lors d'un vote en ligne à venir.

A réaliser (C. Delpech) : transmettre la fiche projet permettant ce vote à la suite d'un échange à ce sujet en commission jeune initié par C. Delpech sous 15 jours (deadline outdoor junior).

V. Tour des commissions :

Reporté à un prochain CD : 20 avril

Commission internationale :

Haude Hermand réélue à la tête de la fédération européenne.

Le comité directeur tient à féliciter Haude pour sa réélection.

Intervention d'Haude Hermand :

- Le bulletin WFDF annonçait l'ouverture aux clubs du Championnat d'Europe Beach (11/24 Espagne) : annulation de cette position.
- Nouveau projet : Réforme de l'organisation des phases qualificatives pour le Championnat Européen des Clubs.

Disparition des phases régionale et finale

Nouveauté : qualification à travers divers événements reconnus EUF.

Phase d'inscription des équipes clubs lancée avec A. Guerin et F. Risse

Format : par suite de la phase d'inscription (10 équipes françaises recensées), entre le 31 mars et 31 août, ces équipes participeront à des tournois reconnus compatibles, en rencontrant des équipes inscrites dans le processus (= apport de point qui entraîne un classement pour une éventuelle qualification en phase finale).

L'objectif était de croiser davantage les équipes, d'augmenter le nombre de candidatures, d'apporter de la flexibilité sur les distances.

La France a postulé pour que les championnats nationaux Open, Féminin et Mixte soient reconnus et comptent dans le classement. Seul le championnat mixte niveau national 1 compte en raison du ratio appliqué sur le N1.

10 matchs minimum à faire.



VI. Questions diverses :

Echange avec commission DG :

Dans le cadre d'évènements fédéraux (PDGA) organisés par nos structures, peut-on (la fédération) refuser le partenariat d'une entreprise qui ne partage pas les valeurs de la discipline et de la fédération ?

Le comité directeur propose d'aborder ce sujet avec le cabinet d'avocats puis en prochain CD 20 avril.

A réaliser (salariés ?) : prise de contact avec le cabinet d'avocats

Actions 4/5 Août 2024 dans le cadre des JO.

Reporté à un prochain CD 20 avril.

Risques de blocage de déplacements sur les championnats fédéraux 27/28 janvier

Annonce d'un mouvement de manifestations des agriculteurs en France le 27 janvier (blocage des grands axes routiers).

Intervention Amaury Guerin :

Il propose qu'il n'y ait pas de sanction financière liée à un forfait dont l'équipe n'est pas responsable.

Sportivement, l'anticipation dès aujourd'hui sans savoir où quand qui, est compliquée. Mais un message va être adressé aux clubs et DT pour demander aux clubs d'échanger avec les DT sur leurs heures d'arrivée, leurs retards en cours ; toutes informations utiles pour arranger les plannings.

FIN RÉUNION – 00h30

Franck Leygues,
Président FFFD

Clémentine Bant,
Secrétaire FFFD